

PORTRAIT

Alain Lambert : « Je ne récite pas le catéchisme présidentiel »

Par Zineb Dryef | Rue89 | 24/04/2010 | 16H04

Rencontre avec un sénateur UMP capable de tweeter : « Personne n'ose dire que c'est le Président le problème. »



« Vous n'allez pas nous filmer ? » On pose tout de suite la question en arrivant dans le bureau d'Alain Lambert au Sénat. Ce ne serait pas une première. Le sénateur UMP le plus branché du moment a successivement filmé et publié sur son blog le dîner du Siècle, une conversation privée entre parlementaires, une journaliste de Mediapart venue l'interviewer...

Amusé, il assure qu'il n'a pas déclenché sa caméra. Durant ses années passées à Bercy, il a pris plus de 5 000 clichés, parfois improbables, du gouvernement de l'époque. Notamment celle d'un ministre qui, pour récupérer un document, s'est retrouvé à quatre pattes sur la table du Conseil des ministres (*Le nom du ministre est donné dans la première vidéo*).

Amoureux du Sénat, Alain Lambert nous y promène en guide passionné, de l'entrée à la buvette, « l'endroit où il n'y a plus de bastons ». On croise un huissier originaire d'Alençon, la ville du sénateur, et Valérie Pécresse, autre « twittereuse », qui se donne beaucoup de mal pour parler de façon anodine de la réforme des universités devant notre caméra.

La grande liberté de ton dont use Alain Lambert **sur son blog** et **sur Twitter** a renforcé sa notoriété, donnant ainsi un écho important à ses prises de position. Revue de tweets.

Tweet du 30 mars 2010 : « L'idée de primaires divise la majorité. Tout cela parce que personne n'ose dire que c'est le Président le problème. »

Exemple de l'effet de caisse de résonance : comment un tweet vous propulse au micro d'Apathie. Dans une tribune publiée le 2 avril sur le site de LCP, « **L'antisarkozysme se nourrit de l'esprit de cour !** », Alain Lambert juge vertement le Président, son style et sa politique. Il s'agit en réalité d'une réponse à un article de LCP compilant plusieurs de ses tweets critiques à l'égard de l'Elysée et intitulé : « Quand Alain Lambert fait de l'antisarkozysme sur Twitter. » Parce qu'il trouvait le titre un peu exagéré, Alain Lambert a préféré s'expliquer.

La tribune dans laquelle Alain Lambert, pourtant vieille connaissance de Nicolas Sarkozy, remet en cause l'idée d'une candidature du Président sortant pour 2012, est largement reprise. Quelques jours plus tard, il défend sa tribune au micro de Jean-Michel Apathie et va plus loin en soutenant l'idée qu'une candidature d'Alain Juppé ne serait pas une mauvaise idée.

Alain Lambert est à l'aise dans son rôle de poil à gratter de l'UMP. Les saillies de Gérard Longuet et Dominique Paillé à son encontre ne semblent pas le bouleverser, pas plus qu'il n'a l'air de vouloir mettre la pédale douce sur le sujet. Il attend tranquillement 2012 pour savoir s'il s'est trompé.

Son nom a circulé pour la tête de la Cour des comptes. C'est finalement le socialiste Didier Migaud, avec qui « il a tout fait », qui a été nommé. Alain Lambert assure que cette nomination n'a aucun lien avec son antisarkozysme. « Vous voyez bien que l'on s'entend », fait-il observer, souriant, lorsqu'il reçoit un SMS de Didier Migaud devant nous.

Tweet du 15 avril 2010 : « Se rend-il compte qu'il affecte gravement ma santé avec ces mots horribles de déficit et de dette ! »

Avant les nouvelles technologies, la vraie passion d'Alain Lambert, ce sont les finances publiques. En 2002, avec Didier Migaud, ils initient la Lolf, la loi organique relative aux lois de finances. La même année, il devient ministre du Budget et se retrouve face à un cauchemar, le déficit budgétaire, et un sacré défi :

« Rendez-vous compte, il y a 29 ministres qui veulent dépenser et un seul qui dit non. »

De 2002 à 2004, il se bat « contre des moulins à vents » et huit ans après, n'a rien perdu de son obsession pour le déficit.

Sur les grandes enjeux fiscaux du moment, Alain Lambert plaide pour la suppression conjuguée du bouclier fiscal et de l'ISF. Concernant les niches fiscales, un **marronnier tant du gouvernement** que de la presse, le sénateur propose des niches à durées déterminées lorsqu'elles ont une justification économique, et leur suppression dans le cas contraire.

Contrairement à plusieurs membres de l'UMP et du PS, favorables à une fusion de l'impôt sur le revenu avec la CSG, il y est farouchement opposé :

« Cela aboutira à des pertes de ressources fiscales parce que ceux qui n'accepteront plus la progressivité de l'impôt social partiront. [...] Les impôts, ce n'est pas une question de morale mais de rendement. »

Les riches quittant la France, une argumentation classique qui a notamment permis de justifier l'installation du... bouclier fiscal.

Tweet du 18 avril 2010 : « Appels aux geeks généreux. A défaut d'Echofon qui plante grave, quel logiciel fait retweet with comments ? »

Pour l'ancien ministre, Internet, c'est d'abord la possibilité de s'exprimer librement, sans contrainte de format :

« Lorsque vous arrivez sur un plateau de télévision, [...] vous pesez tout. Vous arrivez même avec des éléments de langage qui sont préparés auxquels vous vous référez. Il y a une spontanéité dans les usages Internet que vous ne trouvez pas dans la presse habituelle.

Sur les éléments de langage, je ne m'occupe pas de ceux qu'on m'envoie parce que je les trouve tellement mauvais. J'ai appelé ça le catéchisme présidentiel, je ne récite pas le catéchisme. »

Pendant l'entretien, Alain Lambert n'a pas tweeté. Il a seulement pris quelques photos. Accro à son blog depuis 2006 -une idée de son fils- puis à Twitter, malgré la crainte de ne pas produire de qualité avec 140 signes, Alain Lambert est paré pour prendre les nouvelles technologies d'assaut : il possède pas moins de cinq ordinateurs portables auxquels il faut ajouter les ordinateurs fixes.



Presque autant d'ordinateurs que de titres : sénateur, conseiller municipal de Saint-Céneri-le-Gérei, président du conseil général de l'Orne et président du Conseil supérieur du notariat (CSN). Il chérit davantage l'un de ses ordinateurs mais tient surtout à ce que les claviers soient larges :

« Je tape avec mes dix doigts. Quand j'ai commencé dans le notariat, j'ai acheté une méthode et j'ai appris en trois semaines. Ça va très vite. »

Côté téléphonie, le sénateur ne lâche pas son iPhone. Il l'utilise pour lire la presse (« Un fil RSS sur l'actualité économique et fiscale »), Twitter et écouter de la musique. Les applications qui l'amuse le plus sont le thermomètre et Google Earth. Pour téléphoner, il a une vieille machine.

Soumis à un test Twitter-geek, Alain Lambert se révèle plutôt mauvais élève. Le sénateur aux 2 284 tweets ne sait pas ce que signifie « MDR ». LOL. (Voir la vidéo)

Photos : Alain Lambert, le 22 avril (Audrey Cerdan/Rue89)